

Rapport public Parcoursup session 2024

VIVARAIS FORMATION AGVF - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité vins, bières et spiritueux - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

VIVARAIS FORMATION AGVF - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité vins, bières et spiritueux - en apprentissage (32509)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
VIVARAIS FORMATION AGVF - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité vins, bières et spiritueux - en apprentissage (32509)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	52	6

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Connaissances générales	Progression des moyennes	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Organisation et autonomie	Complémentaire
Savoir-être	concentration en classe	appréciations sur les bulletins	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissances des exigences de la formation et de son contenu	Motivation évaluée en entretien	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	bénévolat, sport, voyages	investissement dans la vie associative, poste et aptitude à travailler en groupe (sport), curiosité	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STAV

- Technologie (EDS)

Série STHR

- Economie et gestion hôtelière (EDS)
- Sciences et technologies culinaires et des services (EDS)

Série STL

- Biotechnologies (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Nous examinons les bulletins scolaires : notes, moyennes et les appréciations pour chaque candidat.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Motivation explicite du candidat sur la lettre de motivation

Signature :

Dominique ROCHE,

Chef d'établissement de l'établissement VIVARAIS
FORMATION AGVF